

MONT-DE-PIÉTÉ DE DA-KAO (SAÏGON)

Jules Albert *Oscar* FORESTIER DU CROUZET, administrateur

Né à Laurac-en-Vivarais (Ardèche), le 25 août 1857.
Frère cadet d'Albert, associé de la maison Ogliastro à Hanoï, puis directeur de la Société générale des tramways à vapeur de Cochinchine.
Marié en 1884, à Saïgon, avec Augustine Vicel (Octeville, 1865). Dont une fille.

Agent assermenté du mont-de-piété de Saïgon [1884].
Conseiller municipal [ca 1886], puis premier adjoint (10 oct. 1893) au maire de Cholon.
Caissier de la [Société générale de tramways à vapeur de Cochinchine](#) (Saïgon-Mytho) (1889) :

Membre de la [chambre de commerce de Cochinchine](#) (1892).
Délégué de la chambre de commerce au conseil colonial (1896).
Juge suppléant au tribunal de commerce (sept. 1899-janvier 1900).
Administrateur du mont-de-piété de Da-kao (Saïgon).
L'un des fondateurs de la [Société agricole de Suzannah](#) (hévéas).
Administrateur de la [Banque de Cochinchine](#) (1909).

Chevalier (1887), puis officier du Dragon d'Annam.
Chevalier de l'Ordre du Cambodge (mai 1889).

.....
Décédé à Avignon, le 22 avril 1929.

PROMOTIONS DANS L'ORDRE IMPÉRIAL DU DRAGON DE L'ANNAM (*L'Avenir du Tonkin*, 8 janvier 1887)

CHEVALIERS. (CROIX CIVILES).
du Crouzet (Oscar), conseiller municipal à Cholon

N° 200. — PROMOTION DANS L'ORDRE ROYAL DU CAMBODGE. (*Bulletin officiel de l'Indochine française*, mai 1889)

CHEVALIERS.
Du CROUZET (Oscar), membre du conseil municipal de la ville de Cholon.

N° 547. — ARRÊTÉ résiliant le contrat passé entre l'Administration et MM. Du Crouzet et Ogliastro, pour l'exploitation du mont-de-piété de Bienhoa.
(*Bulletin officiel de l'Indochine française*, 23 novembre 1895)

Du 23 novembre 1895.

Le Lieutenant-Gouverneur de la Cochinchine,

Vu le marché passé, le 14 décembre 1891, avec MM. Ogliastro et Du Crouzet, relatif à l'exploitation du mont-de-piété de Bienhoa ;

Vu la lettre en date du 24. juillet 1895, par laquelle MM. Ogliastro et Du Crouzet déclarent être dans l'impossibilité de continuer leur exploitation et demandent la résiliation de leur contrat ;

Vu la décision du Conseil privé en date du 10 septembre 1895,

ARRÊTE :

Article premier. — Le contrat passé entre l'Administration et MM. Du Crouzet et Ogliastro, le 14 décembre 1891, pour l'exploitation du mont-de-piété de Bienhoa, est résilié à compter du 31 décembre 1895.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié, enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Saigon, le 23 novembre 1895.

G. DUCOS.

SAÏGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 11 mars 1896)

Par dépêche : Les élections pour le renouvellement intégral de la chambre de commerce de Saïgon ont eu lieu le 1^{er} courant.

Sont élus : MM. ... [Oscar] du Crouzet, négociant...

(*Bulletin officiel de l'Indochine française*, septembre 1899)

Par arrêté du Gouverneur général, en date du 14 septembre 1899, rendu sur la proposition du Procureur général, chef du service judiciaire :

M. Oscar du Crouzet, élu juge suppléant consulaire au tribunal de commerce mixte de Saïgon, est appelé à prendre possession de ses fonctions.

Il prêtera, avant d'entrer en fonctions, devant la cour d'appel de l'Indo-Chine (1^{re} chambre), le serment prescrit par la loi, conformément à l'article 629 du Code de commerce.

MONTS-DE-PIÉTÉ

(*Annuaire illustré de la Cochinchine*, 1905, p. 479)

Monts-de-Piété de Da-kao, [Oscar] Du Crouzet, adm.

Avis de décès

(*L'Avenir du Tonkin*, 30 mai 1929)

Madame Oscar Forestier du Crouzet ;

Monsieur J. J. A. Giqueaux, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller du commerce extérieur, et madame J. J. A. Giqueaux, née Forestier du Crouzet ;

Messieurs Georges et René Giqueaux-Forestier du Crouzet ;
Madame ABRIAL D'ISSAS, née Forestier du Crouzet ;
Madame BLACHÈRE, née Forestier du Crouzet ;
Madame P. Guynet, née Forestier du Crouzet ;
Madame Albert Forestier du Crouzet ;
Monsieur et madame Majorel ;
Madame BÉRARD et son fils ;
Monsieur Jules Blachère ; Mademoiselle Amélie Blachère ;
Monsieur Léon Forestier du Crouzet, greffier près le Tribunal départemental de
Vaucluse ;
Monsieur Cance, inspecteur Général de la Cie l'Union, Madame Cance, née Forestier
du Crouzet et leurs enfants ;
Les familles Malartre, Baloy, Molhera, Forestier, de Fontaine de Logère Génin,
Leverger, de Montmirail, de Crousnihon, de Laguearu, Baragnon, Faure du Pont ;
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la
personne de :

Monsieur Oscar Forestier du Crouzet,
Officier d'académie,
Chevalier de la Couronne d'Italie,
Officier du Dragon d'Annam,
Chevalier de l'Ordre Royal du Cambodge,
Titulaire de la Médaille d'Or de Norodom
Ancien membre du Conseil privé du Gouverneur de la Cochinchine
Ancien juge au tribunal de commerce de Saigon,
Ancien membre de la chambre de commerce de Saigon,
Ancien adjoint au maire de Cholon,

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle, cousin et allié pieusement
décédé le 19 avril 1929, dans sa 72^e année, en son domicile, 36 *bis*, rue Joseph-Vernet
à Avignon.

Les funérailles ont eu lieu le lundi vingt deux avril 1929, à Dix heures.

EN CAS D'OMISSION, ON EST PRIÉ DE BIEN VOULOIR CONSIDÉRER LE PRÉSENT AVIS
COMME TENANT LIEU DE FAIRE-PART.
